

La loi PEILLON n'est pas républicaine

Le printemps (astronomique) est à portée de main ; pour marquer le coup, l'Union Européenne fait un *hold up* sur la petite épargne chypriote ; en France, la lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale ; l'une après l'autre, les grandes communes de « gauche » renoncent à instaurer la semaine de quatre jours et demi dès la rentrée 2013, faute de préparation ; et demain, la représentation nationale est invitée à voter la refondation de l'Ecole de la République !

De qui se moque-t-on ?

Des profs ? Des élèves ? De leurs familles ? Des citoyens ? Des républicains ?

Vincent PEILLON, un doctrinaire qui se prend pour Ferdinand BUISSON (un des pères de la réflexion sur la laïcité de l'Ecole), ministre de l'Education Nationale mais aussi philosophe mal appris qui ne répond ni aux courriers qui lui sont directement adressés ni à ceux que lui retransmettent le Premier Ministre et le Président de la République, va se faire gloire – pour peu de temps, espérons-le – d'une énième loi réformant l'Education Nationale qui ne réforme rien du tout puisque, si elle bannit le redoublement, ne pose pas la question fondamentale - et par conséquent n'y répond pas – de ce qui est la cause, depuis un quart de siècle, de la baisse du niveau de l'ensemble des « apprenants » du pays, de la maternelle à l'Université.

Comment se fait-il que des enfants de douze ans ne soient pas en capacité de maîtriser ce qu'à leur âge, les parents de leurs arrière-grands parents maîtrisaient complètement ?

Peut-être faut-il, avant de répondre à cette question qui a quelque ressemblance, dans son évidence, avec l'interrogation que le sphinx posa à ŒDIPE, en formuler une autre, de type oraculaire celle-là : à quoi sert l'Ecole et pourquoi l'Ecole de la République ?

Car là est bien le cœur du problème.

Aujourd'hui, certaines familles, en capacité d'établir des stratégies de formation pour leurs enfants, considèrent que le service public d'éducation, comme d'autres services publics (transports, santé, ...) devant satisfaire à leur bien être, doit être un préceptorat public, c'est-à-dire financé par la collectivité des contribuables, destiné à donner à leurs enfants les armes de prééminence sociale dont elles souhaitent les doter.

La confusion entre l'intérêt particulier de certains et ce qui est et doit rester public, **c'est-à-dire populaire, appartenant au Peuple**, touche alors à l'usurpation et à la spoliation.

C'est pourtant sur cette confusion que l'Education Nationale fonctionne depuis des décennies ; et ce n'est pas la loi PEILLON qui va y changer quelque chose.

Il y a trente ans, Jean-Pierre CHEVENEMENT, fixait à 80% d'une tranche d'âge le nombre des futurs bacheliers. L'objectif a été enfin atteint à la dernière session du baccalauréat grâce à l'augmentation des élèves préparant des bacs technologiques ou professionnels. Mais pas du tout grâce au bac S qui est le chouchou pourtant des familles pratiquant l'Education Nationale préceptorale : depuis plus de 40 ans, les bacheliers scientifiques ne représentent que 30 % des lauréats du baccalauréat.

Passons sur le fait que ces bacheliers S ne font pas tous, loin s'en faut, d'études supérieures scientifiques, ce qui est une perte sèche pour la Nation ; contentons-nous de ce terrible constat : **le système éducatif primaire et secondaire est organisé depuis des décennies au seul bénéfice de moins d'un tiers de ses élèves !**

Et, constat corollaire : **l'organisation de l'Education Nationale ne se soucie pas de l'intérêt scolaire et social de plus des deux tiers de son jeune public.**

La bonne volonté des participants aux débats lors de la concertation préparatoire à la loi PEILLON n'est pas à mettre en cause : beaucoup n'ont pas reconnu dans les conclusions de cette concertation ce qui avait été réellement dit dans les groupes de travail.

La poudre de perlimpinpin politique a cette vertu qu'elle fait dire aux textes officiels le contraire des propos officieux.

Mais cette poudre ne donnera jamais à un texte fallacieux quant à ses objectifs la valeur républicaine à laquelle il ose prétendre : **la loi PEILLON ne refonde pas l'Ecole de la République ; elle l'habille d'oripeaux qui la travestissent et la dénaturent.**

Encore un couac au passif du gouvernement AYRAULT.

Le SNCA e.i.L. Convergence ne tombera pas dans le travers de certains contempteurs de l'actuel président et de son gouvernement les accusant de manquer d'expérience : dix ans de gouvernement de droite n'ont guère permis de travaux pratiques à l'opposition ! *

Il rappellera qu'en 1789-1791 les Constituants avaient encore moins d'expérience !

Cela les a-t-il empêché de faire un travail de si longue haleine que nous en bénéficions encore aujourd'hui ? Il est vrai que nos inexpérimentés du jour comme les expérimentés de la veille veulent mettre à bas cet héritage : au nom du libéralisme, c'est-à-dire du capitalisme et des sacro-saints et œcuméniques marchés financiers ...

... qui n'ont aucun besoin de l'Ecole de la République émancipatrice, juste et fraternelle.

Nos inexpérimentés ont au moins compris cela.

Peu glorieux !

** D'ailleurs quand la gauche fait des travaux pratiques pendant une mandature présidentielle de droite cela donne ... 2002 !*